



SIMIA ENFANTS D'UKRAINE

Association loi de 1901 – Préfecture Lille n° W592000596
Agréée ass.humanitaire arrêté du 07 février NOR: INTD0700101A

**Maison des Associations – 100 Rue de Lille
59200 Tourcoing**

Tél : 06.24.86.44.01

e-mail : simia-enfants-ukraine@orange.fr

<http://www.simia-enfants-dukraïne.org/simia/index.htm>

Bonjour à toutes et à tous,

Pour l'accueil 2010, nous avons réussi à équilibrer notre bilan avec un léger excédent grâce :

* à une subvention exceptionnelle et non renouvelable de 4 000 euros du Ministère des Affaires Etrangères (accordée par un député *en qui nous sommes reconnaissant*)

* *et au versement en retard de la subvention 2009 du Conseil Général du Nord (qui a été supprimée pour l'accueil 2010 et après).*

L'équilibre du bilan 2011 reste compromis sauf si chaque famille se mobilise en faisant :

* *une petite action de son côté (soirée entre amis, spectacles vente de fleurs, marché de Noël, loto, ou autres...),*

* *recherche des petits dons ou même plus gros (auprès de vos amis et familles, entreprises, clubs sociétaires, ...).*

Nous vous rappelons que les dons sont déductibles des impôts.

Nous sommes à votre disposition pour vous guider, il en va de la vie de notre association et de tous les enfants qui comptent sur nous.

Le président,
André CLOET

Les trésorières,
Roselyne et Christine



SIMIA ENFANTS D'UKRAINE

Association loi de 1901 – Préfecture Lille n° W592000596
Agréée ass.humanitaire arrêté du 07 février NOR: INTD0700101A

**Maison des Associations – 100 Rue de Lille
59200 Tourcoing**

Tél : 06.24.86.44.01

e-mail : simia-enfants-ukraine@orange.fr

<http://www.simia-enfants-dukraïne.org/simia/index.htm>

Chers amis,

Après quelques semaines de repos, nous voici de nouveau au travail pour l'accueil des enfants en 2011.

Nous fonctionnons comme les autres années :

* Vous choisissez la durée du séjour : 1 mois (juillet ou août), 2 mois (juin/ juillet ou juillet/aout) ou 3 mois (juin/juillet/aout).

ATTENTION : réfléchissez bien à la durée d'accueil avant de nous renvoyer votre dossier. L'association ne prendra pas en charge les retours anticipés quelque soit le motif (examen, enfants difficiles,...).

* Les permanences sont toujours assurées tous les samedis matins de 9 heures à 11 heures à la maison des Associations de Tourcoing. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions soit par téléphone (06 24 86 44 01), soit par mail, soit sur place.

* Dès que votre dossier est complet :

- demande d'accueil : 1 FEUILLE PAR ENFANT
- conditions d'accueil
- attestation sur l'honneur
- règlement (cotisation et prix de l'accueil)

veuillez nous le retourner le plus rapidement possible et au plus tard pour le 20 décembre. Merci de respecter le délai pour l'envoi des dossiers en Ukraine.

Informations importantes :

*Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré. Il sera mis de côté en attendant la régularisation des documents manquants.

* Passé la date limite du dépôt des dossiers, nous ne serons pas en mesure de vous garantir la période d'accueil souhaitée (en fonction du nombre de places dans les avions).

* Il est inutile de nous appeler concernant la venue de votre enfant. Nous vous contacterons si un problème survient. En Ukraine, les dernières autorisations de sorties (signatures et visas) ne sont données qu'un mois avant le départ.

Tant que les enfants ne sont pas présents à l'aéroport le jour du départ, nous ne sommes jamais sûrs à 100% de leurs venues. Mais sachez qu'en France, comme en Ukraine, nous faisons tout notre possible afin que tous les enfants demandés puissent venir.

* Suite à une très faible demande des familles françaises et des problèmes posés

en Ukraine pour la régularisation des papiers, le Conseil d'Administration a décidé qu'il n'y aura plus de transport individuel pour les majeurs (bus ou avion). Ils voyageront avec les groupes.

* Si vous partez en vacances durant le séjour de l'enfant, il est obligatoire de nous envoyer par mail, l'adresse et le numéro de téléphone où nous pourrions vous contacter en cas de nécessité.

* L'Assemblée Générale, avec la remise des documents d'accueil aura lieu le samedi 7 mai 2011 au centre Social de la Bourgogne à Tourcoing (comme les autres années). Merci d'en prendre note dès aujourd'hui.

Eté 2011

Une étude comparative a été effectuée entre voyage en bus ou voyage en avion. Suite aux devis obtenus, la différence est minime. Il est donc judicieux de faire venir les enfants en avion.

Cette année, avec beaucoup de difficultés, le budget s'équilibre. Le prix des accueils pour 2011 reste inchangé, soit :

Cotisation : 30 euros par famille

Coût pour un premier accueil : 100 euros

Coût pour le retour du même enfant âgé de moins de 18 ans : 300 euros

Coût pour le retour du même jeune âgé de 18 à 22 ans : 415 euros

Coût pour le retour du même jeune âgé de plus de 22 ans : 530 euros

A partir du second enfant accueilli dans votre famille les années précédentes, le tarif dégressif est toujours proposé :

1^{er} enfant : prix indiqué ci dessus

A partir du deuxième enfant de moins de 18 ans : 200 euros par enfant (au lieu de 300 euros)

Si vous payez en plusieurs fois, envoyez nous tous les chèques en même temps. Nous les encaisserons aux dates indiquées sur le document ci-joint.

Attention : est considéré comme premier accueil tout enfant désigné par notre parteraire ukrainien l'Eléphant Blanc, soit 100 euros. Tout enfant nommé par la famille française est considéré comme retour d'un même enfant, soit 300 euros.

Comme chaque année, nous recherchons toujours de nouvelles familles pour accueillir les nombreux enfants en attente afin de leur permettre de se refaire une santé et de pouvoir partager de vrais moments de bonheurs.

Alors, parlez en autour de vous.

Nous attendons avec impatience votre dossier.

A très bientôt

Cordialement

Christelle et Caroline, secrétaires



SIMIA ENFANTS D'UKRAINE

Association loi de 1901 – Préfecture Lille n° W592000596
Agréée ass.humanitaire arrêté du 07 février NOR: INTD0700101A

Maison des Associations – 100 Rue de Lille
59200 Tourcoing

Tél : 06.24.86.44.01

e-mail : simia-enfants-ukraine@orange.fr

<http://www.simia-enfants-dukraïne.org/simia/index.htm>

Demande d'accueil d'enfant pour l'été 2011

A renvoyer pour le 20 décembre 2011 –

FAMILLE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable :

En cas de changement de numéro, merci de nous prévenir

Adresse E Mail :@.....

Avez vous changé d'adresse mail depuis l'été dernier ? oui non

Depuis combien de temps accueillez vous un enfant d'Ukraine ?

Avez-vous un agrément d'adoption en cours ? oui non

ENFANT DESIGNÉ (en majuscule)

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de Naissance : Téléphone :

L'enfant est-il déjà venu en France ? oui non

S'il est déjà venu dans une autre famille, précisez laquelle

(1) Si cet enfant ne peut pas venir, j'accepte de le remplacer par : (âge – sexe)

(1) Si cet enfant ne peut pas venir, je ne veux pas qu'il soit remplacé

(1) cocher la case correspondant à votre souhait – Nous vous informerons bien sûr au plus vite de cette éventualité

NOUVEL ACCUEIL (Votre souhait)

Sexe : Fille Garçon

Age : Entre 6 et 8 ans Entre 8 et 10 ans Entre 10 et 12 ans

Les enfants nouvellement accueillis peuvent aussi bien venir de familles nécessiteuses , de familles d'accueil ou d'Ecoles Internats

PERIODE D'ACCUEIL

Juillet Juin et Juillet Juin, Juillet et Août

Août Juillet et août



SIMIA ENFANTS D'UKRAINE

Association loi de 1901 – Préfecture Lille n° W592000596
Agréée ass.humanitaire arrêté du 07 février NOR: INTD0700101A

Maison des Associations – 100 Rue de Lille
59200 Tourcoing

Tél : 06.24.86.44.01

e-mail : simia-enfants-ukraine@orange.fr

<http://www.simia-enfants-dukraïne.org/simia/index.htm>

NOM DE LA FAMILLE :

NOM DE L'ENFANT :

CONDITIONS D'ACCUEIL 2011

Il est rappelé que le coût réel d'un accueil aura été en 2010 de 585 € par enfant

- Cotisation : **30 €**
(une seule cotisation par famille)
- Coût de l'accueil : *A ajouter à la cotisation*
 - Premier accueil : **100 €**
 - Enfant désigné de moins de 18 ans : **300 €**
 - 2nd Enfant désigné de moins de 18 ans: **200 €**
 - Jeune de 18 à 22 ans : **415 €**
 - Jeune de plus de 22 ans : **530 €**

En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à nous en faire part.

MON DECOMPTE :

Cotisation obligatoire :	€ 30	x 1	=	€ 30,-
Participation :	€ 100	x	=	
	€ 200	x	=	
	€ 300	x	=	
	€ 415	x	=	
	€ 530	x	=	

			TOTAL	=

Je choisis de régler :

En un seul versement *Chèque ci-joint encaissé le 28 février*

En trois versements *Joindre 3 chèques qui seront encaissés
(à partir de 100 euros) le 31 janvier – le 31 mars et le 31 mai*

IMPORTANT

Il est rappelé que votre participation à l'accueil des enfants est déductible de vos impôts selon les textes en vigueur au même titre que tout don que vous feriez à l'Association. Un reçu fiscal vous sera adressé à l'issue des accueils.

🏠 En cas d'accueil empêché pour des raisons indépendantes de votre volonté, les sommes versées, à l'exclusion de la cotisation vous seront remboursées sur simple demande écrite (au plus tard pour le 15 septembre 2011).



SIMIA ENFANTS D'UKRAINE

Association loi de 1901 – Préfecture Lille n° W592000596
Agréée ass.humanitaire arrêté du 07 février NOR: INTD0700101A

**Maison des Associations – 100 Rue de Lille
59200 Tourcoing**

Tél : 06.24.86.44.01

e-mail : simia-enfants-ukraine@orange.fr

<http://www.simia-enfants-dukraïne.org/simia/index.htm>

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Suite à une demande ukrainienne, vous devez obligatoirement remplir ce formulaire vous engageant à rendre l'enfant à la date donnée par l'Association

Je soussigné(e),..... s'engage

à rendre l'enfant

né(e) le à la fin du séjour 2011.

Fait le.....,

A

Signatures :